



Direction des services Techniques
01 34 08 95 90
FAX 01.34.73.02.13

Envoyé en préfecture le 10/06/2021

Reçu en préfecture le 10/06/2021

Affiché le 11/06/2021

ID : 095-219504800-20210609-DEC202133-CC



DECISION DU MAIRE

N° 2021/33

MARCHE PUBLIC ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX ET VITRERIES

Le Maire de la Commune de PARMAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération exécutoire du Conseil municipal du 17 septembre 2020, donnant délégation du Conseil au Maire,

CONSIDERANT que le marché actuel arrive à son terme,

Vu la mise en concurrence publiée sur le site : emarchespublics.com,

Vu l'annonce publiée le 7 avril 2021 dans le journal La gazette du Val d'Oise,

Vu les offres proposées par les entreprises LABRENNE, CLEAN SERVICE, MANULAV, SATURNE SERVICES,

CONSIDERANT que la proposition de la société LABRENNE – 5 avenue Henri Colin 92230 GENNEVILLIERS est la plus intéressante pour le lot cité ci-dessous,

DECIDE

ARTICLE 1 : La signature du marché avec la société LABRENNE – 5 avenue Henri Colin 92230 GENNEVILLIERS pour une durée d'un an à compter du 1^{er} juillet 2021, pour le lot suivant :

→ **Lot N° 3** : école MG élémentaire, RAM, club ados, centre de loisirs, école de Jouy le Comte, école de musique

ARTICLE 2 : Le coût des prestations sera payé à terme échu tous les 3 mois et s'élèvera aux montants suivants :

- lot n°3 à : 7 847,46€HT – 9 416,95€TTC Soit un montant à l'année de : 31 389,85€HT – 37 667,82€TTC.

Le présent marché est conclu pour une période d'une année à compter du 1^{er} juillet 2021 et pourra être reconduit tacitement 1 fois dans la limite de 2 ans au total.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui recevra les mesures de publicité prévues à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 4 : Délai de recours de 2 mois à dater de la notification ou publication. Voie de recours auprès du Tribunal Administratif (décret n°89-641 du 7/09/1989). Le T.A. de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement via l'application « Télérecours citoyens » (<https://www.telerecours.fr>).

Fait à PARMAIN, le 9 juin 2021



Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN



Direction des services Techniques

Service technique
Tél. : 01 34 08 95 90 / 01 34 08 95 77
Fax : 01 34.73.02.13

MAIRIE DE PARMAIN
PLACE GEORGES CLEMENCEAU
95620 PARMAIN

MARCHÉ PUBLIC ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX ET VITRERIES

LOT N°3 : école MG élémentaire, RAM, clubs ados, centre de loisirs MG, école de Jouy le Comte, école de musique

N° MARCHE 2021/01

ACTE D'ENGAGEMENT

(AE)

SOMMAIRE

PRÉSENTATION

ARTICLE 1 : CONTRACTANT

ARTICLE 2 : PRIX

ARTICLE 3 : DÉLAIS ET DURÉE DU MARCHÉ

ARTICLE 4 : PAIEMENTS

MAITRE D'OUVRAGE

Ville de PARMAIN
Place GEORGES CLEMENCEAU
95620 PARMAIN

Date du marché : 1 an reconductible 1 fois tacitement dans la limite de 2 ans

Maitre d'ouvrage : ville de PARMAIN

Personne habilitée à donner des renseignements : le directeur des services techniques

Ordonnateur : Monsieur le Maire de PARMAIN

Objet de la consultation et de l'acte d'engagement.

Entretien ménager des bâtiments communaux et vitreries de la ville de PARMAN divisé en 4 lots
(description dans le règlement de consultation)

ARTICLE 1 : CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public,
RC- règlement de consultation
CCAP – Cahier Des Clauses Administratives Particulières
CCTP – Cahier Des Clauses Techniques Particulières
Le bordereau de prix
Tableau planning entretien annexe CCTP
Et conformément à leurs clauses et stipulations

Je soussigné,

Monsieur/~~Madame~~ (*) **Carlos FERNANDES**.....

Agissant

- ~~en mon nom propre (*)~~

- au nom et pour le compte de la société (*)

Domicilié (e) à **5 avenue Henri Colin 92230 GENNEVILLIERS**.....

Ayant son siège social à.....

N° de téléphone : **01. 47 . 37 . 52 . 93**

N° de télécopie : **01. 47 . 37 . 90 . 94**

Immatriculée à l'INSEE : **B 324 095 884**.....

Code N.A.F. (3 chiffres et une lettre) **8121Z**.....

N° d'identité d'établissement SIRET **324 095 884 000 56**.....

(*) : Rayer la mention inutile

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du marché et des documents qui y sont mentionnés ;

Après avoir produit les documents, certificats ou déclaration visé à l'article R. 2143-3 du code de la commande publique

M'engage sans réserve,

Conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations d'entretien ménager dans les bâtiments communaux de la ville de PARMAN dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par la présente consultation.

ARTICLE 2 : PRIX

Les modalités de révision des prix sont indiquées à l'article 5 du C.C.A.P.

Évaluation des prestations :

Les prestations seront rémunérées par application des prix du bordereau.

Je déclare, après m'être rendu compte, sur place, des ouvrages existants et de la particularité des prestations que l'évaluation de l'ensemble des prestations par an, est de :

Lot 3 : **31 389.85** € HT **37 667.82** € TTC

Soit en toutes lettres **Trente sept mille six cent soixante sept euros et quatre vingt deux cents** TTC

ARTICLE 3 : DÉLAIS / DURÉE D'EXÉCUTION

Le présent marché est conclu pour une période d'une année à compter du 1^{er} Juillet 2021

Le marché pourra être reconduit tacitement 1 fois dans la limite de 2 ans au total.

ARTICLE 4 : PAIEMENT

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées au Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)

Le maître d'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

Comptable public assignataire des paiements : Trésorerie de l'Isle Adam

Compte ouvert au nom de (titulaire du compte) **EURO DEFENSE SERVICE**

Agence bancaire **SOCIETE GENERALE NEUILLY ENTREPRISES**

Adresse de l'agence **122 AV CHARLES DE GAULLE 92522 NEUILLY SUR SEINE**

Code banque **30003** Code guichet **03877**

Clé R.I.B. **92**

Joindre un R.I.B.

L'ENTREPRENEUR

(Signature + cachet de l'entreprise

Parapher toutes les pages)

A **GENNEVILLIERS**

le **22/04/2021**

EURO DEFENSE SERVICE
Monsieur Carlos FERNANDES
Gérant

**LE MAÎTRE D'OUVRAGE**

Est acceptée la présente offre
pour valoir acte d'engagement

A **Parmain**

le **09/06/2021**

Loïc Taillanter

Loïc TAILLANTER